



Aide à la réinsertion de familles
en grande précarité à Madagascar

Les Rencontres de l'ASA avec les associations de son réseau de soutien en France

**Samedi 13 juin 2015
Centre Jean Bosco – Lyon Fourvière**

Paul Malartre président d'ASA France ouvre la séance à 9h15.

Il accueille les participants aux Rencontres annuelles entre l'ASA et les associations du réseau de soutien en France. Il remercie à nouveau les représentants de l'ASA de leur présence en nombre : Frère Jacques Tronchon président de l'ASA, Michèle Rakotomanga secrétaire générale, Jeanne Ratsirahonana administratrice et Léonce Wing Kong directeur.

La liste des participants à cette journée est en annexe du présent compte rendu.

Paul Malartre cède la parole à Michèle Rakotomanga et à Léonce Wing Kong.

• La vie de l'ASA et ses réalisations par Michèle Rakotomanga

Pour Michèle Rakotomanga le cœur de la mission de l'ASA est l'axe rural.

Tout d'abord, **Antanety** à 17 km d'Antananarivo :

- Pré-Casa avec la 21^e promotion, 17 ménages et 74 personnes
- Casa 1 et la 20^e promotion, 20 familles et 116 personnes
- Casa 2 et la 19^e promotion 20 familles et 115 personnes.

A Antanety **Apprentissage et formations**

- Animation en salle: hygiène, éducation civique et familiale, communication, alphabétisation fonctionnelle
- Apprentissage au maniement des outils araires – angady, sarcleuse, traction animale
- Petit élevage : lapins, animaux de basse-cour, porciculture
- Sur les terrains de culture : cultures maraichères, SRA/SRI, techniques d'aménagement du sol, défenses et restauration du sol
- Et ceci avec 1 animateur agricole, 1 assistante sociale, 3 responsables de site, 1 superviseur des 3 sites

La zone de migration : l'ASA dispose de concessions de terres sur la commune de Maroharona avec Ampasipotsy et les promotions 1,2,3,4,5,7 et 8, Ambatolahihazo avec les promotions 6,9,10,11/18 et 12 puis sur celle de Maritampona avec les promotions 13, 14, 15, 16 et 17. L'ASA envisage une extension sur le territoire de Bemahatazana. La zone de migration comprend donc 18 promotions venues d'Antananarivo, 7 promotions de paysans sans terre, 461 familles et 2385 personnes. Par exception à la tradition d'un transfert de promotion chaque année, la 19^e promotion est restée à Antanety dans l'attente du règlement des problèmes relatifs à l'accès à la terre, à la sécurité... Quant à la 18^e promotion, elle cohabite avec la 11^e dans le village de Vohitsara.

Le Centre des métiers ruraux (CMR)

Structure d'apprentissage et de formation des jeunes –avec de nouveaux responsables et un projet et de réhabilitation et de consolidation des infrastructures en cours de négociation.

Formation des jeunes aux métiers ruraux : agri, élevage, artisanat... 7 promotions sont sorties, la 9^e compte 16 stagiaires et la 10^e, 22. Le corps enseignant comprend 12 formateurs. Cours pratique de maçonnerie, forge, menuiserie, mécanique agricole. Cours de couture, vannerie, arts culinaires. Formation complémentaire: éducation à la vie – les jeunes face à leur avenir, le mariage, la sexualité....

Les jeunes qui sortent du CMR peuvent bénéficier d'une aide à l'installation et au démarrage : porciculture, bœufs de trait, riziculture...

La vie agricole, l'objectif : l'autosuffisance alimentaire. Actuellement 30% seulement des familles atteignent l'autosuffisance alimentaire. Au cours de la dernière année, et compte non tenu des deux dernières promotions transférées, 70% des ménages ont pu assurer leurs besoins alimentaires sur 12mois.

Campagne agricole 2014 :

Il s'agit des résultats obtenus auprès de 249 ménages issus de la 1^{ère} à la 17 promotion normales :

- Riz irrigué1 : 64 040 Kg
- Riz irrigué 2 : 183 420 kg
- Riz pluvial : 41 095 kg
- Pois de terre: 39 285 Kg
- Arachides : 28 330 Kg
- Maïs : 45 205 Kg
- Manioc : 259 225 Kg
- Haricots : 6 380 Kg
- Potager : 4835 m²

Le GPR : Groupement des producteurs ruraux

Cette structure a été suspendue en 2014 mais ses activités sont relancées et réorganisées. A noter que la décortiquerie et le grenier villageois fonctionnent.

Environnement et reboisement : 50 000 arbres plantés avec 40 essences forestières ou fruitières.

Le Faniry : 2^e phase d'exploitation, relance du projet ravintsara, recrutement d'un chef de projet, aménagement d'un bassin pour l'arrosage et construction d'un bureau.

Education : scolarisation 2014-2015 : 1811 élèves

4 écoles : Ampasipotsy : 738 élèves, Ambatolahihazo : 456, Kambantsoa : 338 et Antanambao 279.

1 directeur, 1 responsable pédagogique et 34 instituteurs ou professeurs.

En 2013-2014 les résultats aux examens ont été les suivants :

CEPE : 124 candidats, 123 admis, 99% de réussite

BEPC : 49 candidats, 40 admis, 82% de réussite

Bac : 8 candidats, 3 admis, 38% de réussite.

Les internats comptent 207 élèves, 187 à Ampasipotsy et 20 à Ambatolahihazo

Maison des jeunes : la jeunesse est mise en avant avec l'ouverture officielle en décembre 2014 d'une Maison des Jeunes. Activités variées proposées aux enfants et aux jeunes.

L'entretien des voies de communication et les conséquences des intempéries

L'ASA entretient ses pistes par des travaux communautaires avec les villageois chez lesquels on note une forte motivation. D'autres travaux ont également été effectués au siège.

La sécurité : un poste de gendarmerie opérationnel et recours aux militaires (détachements autonome de sécurité) à Antanambao/Mananjara dans la zone nord, Ampasika au centre et Kambantsoa/Manantenasa au sud. A noter une accalmie dans les vols de bœufs en 2014 mais l'ASA craint une prochaine recrudescence.

Autres défis au développement : les feux de brousse difficilement maîtrisables, les invasions de criquets qui détruisent beaucoup de cultures et de plantations.

La réinsertion en milieu urbain

Le centre de formation en artisanat compte 7 filières artisanales depuis 2004 et la plomberie depuis 2012. Accompagnement des stagiaires, formation, placement des stagiaires. Déjà 10 promotions en artisanat et 3 en plomberie jusqu'en février 2015. 693 stagiaires sont sortis depuis 2004. Les stagiaires reçoivent un diplôme reconnu par l'Etat et une carte d'artisan professionnel. A noter que 3 entreprises ont signé un contrat de partenariat pour le recrutement de stagiaires sortants.

La 11^e promotion 2015-2016 compte 88 jeunes, 53 garçons et 35 filles, 58 en artisanat et 30 en plomberie (dont 3 filles).

Promotion	Effectif	Salarié	A leur compte	Autres
8e	81	63	8	10
9e	78	60	9	9
10e	83	64	9	10
Total	242	187	26	29
% placement		77%	11%	12%

Le CPA : Centre de production artisanale

Le CPA a recherché et obtenu de nouveaux clients, créé une structure AS'Art pour faciliter les exportations et envisage la mise en place d'un nouveau magasin.

Le DSF : la ferme, la lombriculture, le biogaz

Les perspectives pour 2015-2016

Une adaptation par rapport au contexte

Une bonne gouvernance au sein de l'Association: Plus de rigueur et de discipline dans nos actions -

Mettre en exergue des résultats de qualité - -

Revoir une démarche de qualité pour nos actions en milieu rural -

Capitalisation des acquis et documentation des bonnes pratiques

Développer la commercialisation des produits en milieu urbain

Rénovation des matériels de production et d'atelier

Diversification de la recherche de financement

A noter : en liaison avec le Rotary International, le président de l'ASA a reçu le Prix « Paul Harris Fellow » en novembre 2014

- **Les axes stratégiques de l'ASA 2013-2018 par Michèle Rakotomanga**

En 2017, nous voyons les familles en grande précarité, devenues « bénéficiaires réinsérées », qui subviennent à leurs besoins fondamentaux et participent pleinement dans l'amélioration de leur qualité de vie et celle du pays. L'ASA, professionnelle dans la réinsertion socio-économique, est reconnue dans son expertise et sert de référence pour les autres acteurs de développement.

Mission

Réussir pleinement la réinsertion socio- économique des familles bénéficiaires, tant en milieu rural qu'en milieu urbain et assurer la pérennité de la structure.

Axes stratégiques

Axe n°1 : Faire réussir les familles réinsérées dans la zone de migration, en augmentant progressivement leur participation dans les domaines agricole et socio-économique, tout en garantissant leur sécurité.

Axe n°2 : Aider les jeunes en grande précarité de la Capitale à accéder à un emploi viable à travers une formation professionnelle qualifiante en artisanat, à l'issue de laquelle ils seront placés selon les opportunités (être salariés, installés à leur propre compte ou en groupements).

Axe n°3 : Consolider et développer les ressources financières de l'ASA ; assurer la fidélité des partenaires existants ; diversifier, élargir et saisir toutes les opportunités de financement ; renforcer les AGR.

Axe stratégique 1

- Préparation à la migration (Antanety)

Améliorer l'éducation et la formation pour une meilleure réinsertion sociale, le recouvrement rapide de la dignité et l'acquisition des capacités agricoles, avec prise en charge de l'accès aux droits fondamentaux.

Meilleure adéquation entre la formation à Antanety et les réalités de la ZM

- Installation dans la Zone de Migration (ZM)

Social : réinsertion réussie des familles

Installation de 2 promotions en formation (18 et 19) : création de logements et forages, ouverture des pistes d'accès et ponts, compléter l'équipe sociale au Nord.

Renforcer l'intégration des familles installées dans les structures locales

Appui aux jeunes déscolarisés et jeunes ménages.

Ecole : maintien d'un enseignement de qualité dans les 3 centres.

Sécurité : Diminution de manière significative de l'insécurité dans la zone de migration :

Santé : Renforcement de l'accès de la population aux services sociaux de base :

Accent sur les actions préventives -diminution progressive des coûts de santé : meilleure gestion (pharmacie payante) et augmentation des participations

Compléter l'équipe médicale

Capitalisation du programme de réinsertion de l'ASA

Capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises

*Etude et mise en place de programme de réinsertion pour les familles non migrantes
(accueil de jour, orientation, appui de courte durée, ..)*

Axe stratégique 2 :

AFPA

Placement des stagiaires (suivi + formation)

Compétences des formateurs

Qualité des produits + design

Commercialisation (marché local + export)

CFA (centre de formation artisanal)

Renforcer le suivi des stagiaires et leur placement en entreprises

Renforcer les compétences des formateurs en qualité, design, recherche d'innovation

Apporter des améliorations aux programmes de formation des stagiaires :

Mise à jour des indicateurs de résultats mensuels pour:

- évaluer la qualité de la formation : notes des stagiaires (outils d'évaluation)
- évaluer le suivi des stagiaires : nombre de stagiaires suivis ; nombre de stagiaires employés en entreprises (+salaire moyen), employés comme ouvriers au CPA (+salaire moyen), à leur compte (+ CA et bénéfice moyen), nombre de sans emploi.

Axe stratégique 3 :

Consolidation des acquis

Structure financière, gouvernance,

Renforcement des relations institutionnelles avec les partenaires (fundraising)

Système de suivi-évaluation (Elaboration et mise en œuvre)

• La vie financière de l'Asa présentée par Léonce Wing Kong

En introduction, Léonce Wing Kong attire l'attention sur le fait que l'ASA a changé de cabinet d'audit. Le cabinet Tsaratombo est désormais l'auditeur des comptes de l'ASA. On constate une nette amélioration de la qualité de service par rapport à l'ancien auditeur qui se contentait d'un travail documentaire. Le cabinet s'est rendu dans tous les sites de l'ASA, connaît les intervenants... Désormais le cabinet peut mettre un visage sur les chiffres.

L'auditeur a conclu que les comptes étaient sincères et fidèles.

Sans entrer dans le détail des comptes qui peuvent être connus sur simple demande au secrétariat d'ASA France, Léonce retrace les faits marquants de l'année financière 2014.

- La construction des quinze maisons pour la 18ème promotion à Vohitsara. C'est notre première expérience où un village abrite deux promotions (dans notre cas c'est la 11ème et la 18ème promotion).
- La construction de diverses infrastructures pour améliorer les quotidiens de nos pionniers à la ZMA, entre autres la maison pour les femmes enceintes, les blocs sanitaires pour les écoles d'Antanambao et d'Ampasipotsty et le village d'Ambalamankasina.
- La reconstruction de l'EPP d'Antanety

- L'achat d'un tracteur et l'équipement en matériels agricoles divers pour le domaine Faniry .
- Acquisition d'un groupe électrogène pour pallier le problème d'électricité et le manque d'eau à la ZMA
- Augmentation de l'actif de l'ASA après la cession d'ASAM Lyon des infrastructures qu'ils ont financées depuis l'année 2003.

Il évoque ensuite les subventions d'investissements comptabilisées au cours du dernier exercice.

Liste des donateurs	En Millions d'ariary	Affectation
ASAM Lyon	1095,28	Intégration des infrastructures de 2003 à 2014
Org. italiens	256,13	Maisons de la 18 ^e promotion
ASA France	162,65	Log 18 ^e , Ecole Antanety, rehab PPI
ASAM Dourdan	46,27	Log instit Antanambao
Fondation Orange	43,72	Douches-WC Anatanambao
EMI	32,01	Log femme enceinte - Rehab CSB
Donateurs divers	29,53	Equipements divers
Rotary International	22,44	Groupe électrogène ZMA

• Conclusion par Frère Jacques Tronchon

En conclusion des interventions des représentants de l'ASA, Frère Jacques Tronchon, président, donne quelques informations complémentaires. La récente assemblée générale de l'ASA a décidé de demander à Michèle Rakotomanga de seconder le président pendant son dernier mandat de 3 ans et de lui succéder, ce qu'elle a accepté. Il évoque l'aspect Santé de l'action de l'ASA en indiquant que EMI continue de soutenir l'ASA dans ce domaine mais balise le terrain et rappelle que ce domaine doit revenir aux autorités étatiques dès que possible. Il ajoute quelques mots sur la vie politique malgache.

- **Questions/réponses entre les participants et l'ASA**

- ✓ **Santé** : Rebondissant sur l'intervention de Jacques Tronchon sur les questions liées à la santé, Benoit Pélier indique que les relations entre EMI et ASA France sont au beau fixe et qu'après la signature d'une convention de partenariat l'an passé, il a été élu administrateur d'EMI lors de la récente Assemblée Générale.

Michèle Rakotomanga rappelle que les médecins de l'ASA répartis dans les 3 CSB réalisent 20 000 consultations par an. EMI soutient un projet relatif à la santé globale au sein de l'ASA. Elle a ainsi financé un logement pour permettre aux femmes enceintes d'être proches du CSB à la fin de la grossesse.

Par ailleurs, l'ASA recherche la stabilité des médecins de la ZMA.

Léonce complète en disant qu'EMI a financé 2 CSB, des logements d'accompagnateurs, un logement pour les femmes enceintes, a offert des ordinateurs aux médecins pour leur permettre de gérer les médicaments, pour faire des recherches...EMI a envoyé des pharmaciens pour mieux structurer la chaîne du médicament depuis l'achat jusqu'à la prescription et ainsi éviter les ruptures de stock.

D'autres projets sont en cours de finalisation tel que l'achat de voitures mais cela suppose chauffeur et carburant...

Léonce note enfin que de nombreuses évacuations sanitaires ont lieu vers Antananarivo plutôt que vers Tsiromandidy moins bien équipée ou que vers Ampefy (plus proche de la ZMA) qui dispose d'un établissement hospitalier remarquablement installé par les italiens mais qui manque de personnel qualifié. Véronique Douillet s'interroge pour savoir s'il serait possible d'y faire intervenir des spécialistes français.

Léonce répond à Jocelyne Bridenne que les médecins de l'ASA ont à leurs côtés un personnel paramédical formé ou non formé mais de grande bonne volonté. A Daniel Hibon, il indique que les maladies les plus fréquemment rencontrées sont le paludisme, les problèmes gastriques ou respiratoires et les affections aux dents et aux yeux.

Henri Balsan souhaitant savoir si les familles participent aux frais médicaux, Léonce reconnaît que la participation est très faible à 200 ariary par consultation. L'ASA cherche à mobiliser les familles sur ce sujet en instituant des mutuelles comme EMI l'a fait en Guinée-Bissau.

Michèle souligne que les CSB ne sont pas destinés à rester rattachés à l'ASA mais doivent passer à l'Etat. Cependant, compte tenu de la désorganisation de la structure étatique actuelle, l'ASA conserve la haute main sur la Santé.

Brigitte Clavel estime que les salaires des médecins doivent être attractifs pour qu'ils restent dans la ZMA. Elle s'interroge sur la diffusion du planning familial dans la ZMA.

Sur ce dernier point, Léonce rappelle que l'ASA est très liée à la famille franciscaine et romaine (...) mais que les médecins sont formés à ces questions par l'association Marie Stopes International.

Pour Hélène Laffilhe une politique de prévention du paludisme éviterait de nombreuses consultations. A Casa 2 existe une animation sur l'hygiène et sur l'utilisation des moustiquaires qui répondent à cette préoccupation.

- ✓ En ce qui concerne le **CMR**, Benoit Pélier s'interroge sur le diplôme donné à la fin de la formation. Est-il reconnu par l'Etat comme l'est celui qui est délivré à la fin de la formation des stagiaires en milieu urbain ? Léonce répond que c'est le souhait de l'ASA mais que la reconnaissance du diplôme « artisanal » est intervenue avant celle des métiers ruraux. Une nouvelle demande est en cours. IL estime enfin que l'essentiel ne réside pas dans le diplôme mais dans la qualité de la formation. Joseph Brunellière qui s'est rendu dans la ZMA récemment a rencontré le nouveau directeur du CMR Nicolas. S'il a apprécié les projets de réhabilitation des locaux et de l'outillage ainsi que la réécriture du plan de formation et le retour de l'alternance, il regrette la faiblesse des moyens pédagogiques mis à la disposition du CMR. Michèle Rakotomanga répond à Joseph que Nicolas est très expérimenté et a ainsi détecté rapidement les manques qui peuvent exister. Cependant il devra impérativement s'inscrire dans les axes stratégiques définis par le Conseil d'administration.
- ✓ **Agriculture** : Jacques Landriot rappelle que Marc Briant a remis un remarquable rapport il y a 2 ans. Qu'est-il devenu ? A cette occasion Paul rappelle que si on peut donner des conseils, on ne peut pas penser à la place de l'ASA et on ne peut pas intervenir sur la façon dont l'ASA utilise les rapports. Léonce rassure Jacques Landriot : le rapport Briant est utilisé, ses recommandations mises en œuvre en particulier sur l'amendement et la fumure ...ou la lombriculture plus accessible aux familles. Léonce exprime le regret de ne pas avoir suffisamment fait savoir quelle utilité avait ce rapport dans la vie agricole de la ZMA.

Le GPR – Groupement des producteurs ruraux.

Joseph Brunellière s'interroge sur le devenir de cet organisme et son futur organigramme. Pour Léonce le GPR doit prendre le relais de l'ASA dans le domaine agricole. Le grenier communautaire villageois aide les familles à gérer leur récolte et à résister à la pression des collecteurs qui, eux, imposent leur prix à la baisse. Le GPR permet d'avoir de l'argent frais en gardant le paddy jusqu'à la période de déstockage. De plus il comprend un magasin d'outillage, de graines...sans oublier la décortiquerie.

Léonce évoque les difficultés de gestion rencontrées il y a deux années par le GPR ; le bureau du GPR avait été dissous, un comité ad hoc nommé pour gérer les affaires courantes et faire « tourner » le GCV et la décortiquerie. Une assemblée générale doit se tenir en juillet pour recréer un GPR.

Jacques Aubert souhaite qu'ASAM Dourdan aide le fonctionnement du GPR. Pour lui, l'ASA a été naïve de penser que des néo-agriculteurs sortis de la rue pouvaient gérer une telle structure. Pour lui il faut d'une part que le GPR tourne en faisant appel au micro-crédit et d'autre part que le CMR enseigne la gestion du monde rural.

- ✓ **Le projet de lycée :** Question d'Annette Chantepie. Pour l'instant le projet de construction concerne le CEG du sud. Le lycée en est à la phase d'étude.
- ✓ **Dentiste malgache :** Question de Véronique Douillet. Cela ne fonctionne pas parce que les dentistes malgaches veulent plus que ce qui peut leur être donné. Une solution est recherchée.
- ✓ **La situation de la 18^e promotion:** Question de Michel Girault qui s'inquiète de voir que les chefs de famille d'une promotion qui vient de s'installer « dans » le village de la 11^e promotion n'ont pas de travail et doivent aller en chercher ailleurs. Pour l'instant il est vrai, indique Léonce, que des terres doivent être trouvées en supplément de celles qui sont actuellement disponibles. Le matériel sera prochainement distribué. Léonce attire l'attention sur le fait que fréquemment, les chefs de familles vont réaliser des travaux à l'extérieur pour améliorer leurs revenus mais rentrent rapidement chez eux.

En ce qui concerne les logements vides, ils sont utilisés pour loger les jeunes de la deuxième génération.

Les toitures et les charpentes des logements de la 8^e, la 9^e et la 10^e sont très dégradées et doivent être réhabilitées. Un programme est en cours, 3 ou 4 maisons ont été rénovées mais il manque les fonds nécessaires pour continuer.

- ✓ **Le transfert de la 19^e promotion :** Question d'Hélène Laffilhe. Voir l'intervention de M. Rakotomanga plus haut. Le CA de l'ASA a décidé de ne pas procéder au transfert de cette promotion dont les logements n'étaient pas financés entièrement, qui n'aurait pas disposé de terres en superficie suffisante et qui n'aurait pas eu de bas-fonds.
- ✓ **L'auto-suffisance des familles des premières générations :** Question d'Henri Balsan
Pour répondre à cette question, Michèle Rakotomanga donne lecture d'un courriel d'Hervé, responsable de la ZMA (texte ci-dessous)

Les vrais pionniers (1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème}) sont vraiment à la traîne. Cela est le fait de leur origine, qui sont vraiment les 4^{mi}. La culture de la recherche de nourriture au quotidien prime sur la vision à long terme. Ils s'intéressent plus au travail journalier qu'à l'agriculture ;

- Les familles arrivées en milieu de période de notre réinsertion : ce changement est constaté à partir de la 3^{ème} promotion. Ces familles sont plus conscientes de leur avenir, planifient leur quotidien et essaient de diversifier leur rentrée d'argent à part l'agriculture (charbonnier, boutique, menuiserie, décortiquerie...). Cela se voit à la 3^{ème}, 8^{ème}, 10^{ème}, 16^{ème}... ;

- Les dernières promotions qui sont très motivées. On les voit travailler pour s'en sortir malgré le manque de terrain et de matériels. Si nous arrivons à tenir notre engagement (matériels agricoles, terrains de culture), ils seront sans doute les meilleurs.

- **Les chiffres clefs de l'ASA**

Monique Rey présente le travail qu'elle a réalisé pour que chacun dispose des éléments chiffrés essentiels pour parler de l'ASA ainsi que des éléments cartographiques. Le document de 17 feuillets est distribué aux participants et un fichier informatique sera adressé aux associations pour qu'elles disposent de ce document qui sera remis à jour régulièrement.

Paul remercie chaleureusement Monique pour cet important travail de recherche documentaire et de synthèse.

- **Le site Internet**

Annie Guinard, webmaster du site d'ASA France qui reçoit 3 à 4000 visiteurs chaque mois, présente les modifications et améliorations apportées au site. Elle exprime le souhait que chaque association fasse l'effort de se présenter sur le site.

Chacun se félicite de la qualité du site et en remercie Annie.

Séance de l'après-midi

- **Les engagements des associations pour 2015**

Avant de procéder au tour de table traditionnel sur les engagements des associations, Paul Malartre revient sur les chiffres du bilan présentés en assemblée générale. Il souligne qu'ASA France ne dispose pas de 100 000€ de réserves. Ce chiffre, évoqué lors de la présentation du bilan et du compte de résultat, ne correspond pas à des réserves mais aux disponibilités de l'association **au 31 décembre 2014**. Elles varient tout au long de l'année, « l'étiage » se situant au mois d'août.

Jocelyne Bridenne s'interrogeant sur le montant souhaitable pour **un fonds de réserve**, Paul répond que le bureau estime qu'une somme de 25 à 30 000€ serait raisonnable au regard de nos possibilités actuelles.

Association	Réalisé 2014	Engagement 2015	Engagement Pont
ADAMA	6000	6000	500
AIDASA	6100	6800	1500
ASAM Aquitaine	4000	3000	1000
ASAM Colmar	8500	5000	3000
ASAM Dourdan	4000	4000	1000
ASAM Drôme -Provenc	-	1000	800
ASAM Evenos	22000	24000	
ASAM Franche Comté	4000	4000	
ASAM Provence	10000	6000	
ASAM Loire Océan	3000	3000	
ASAM Lyon	-	-	2000
ASAM Mts du Lyonnais	15000	18000	600
ASAM Nimes	7945	5000	1000
ASAM des Savoie	3550	4000	
ASAParisMada	5000	7000	3000
ASEA Normandie	4200	4000	
Casa Tana	20000	18000	
CMM	12000	10000	
	135 295	128 800	14400

- **Les questions des associations**

Pierre Chalvidan observe que de nombreuses questions ont été posées par les présidents d'associations. Certaines touchent à la vie même des associations et méritent d'être traitées lors des réunions annuelles des présidents. D'autres, comme le texte d'AIDASA constituent des documents synthétiques, méritant une lecture attentive et qui peuvent être demandés au secrétariat. Le bureau a privilégié les sujets qui concernent les relations ASA/ASA France.

- **Les besoins de l'ASA**

A Christian Rodolause nouveau président d'ASAM Aquitaine et à Henri Balsan qui estiment que les associations du réseau doivent connaître les besoins et les projets de l'ASA, Frère Jacques répond que le point essentiel est celui du désenclavement de la ZMA.

Paul Malartre ayant eu à connaître en février l'état des pistes après de fortes pluies confirme que ce sujet est capital. Cependant il considère que des travaux de construction de routes ou d'ouvrages d'art ne peuvent être entrepris qu'après des études complètes, études qui éviteront les mauvaises surprises. Il pense que c'est le rôle d'ASA France de payer ces études préalables aux travaux. Jean Guinard estime que les travaux de désenclavement mobiliseront des sommes considérables et que les projets d'infrastructures à financer doivent être parfaitement étudiés pour être présentés aux financeurs et mécènes à rechercher. Martine Pélier confirme la nécessité de projets finalisés et attire l'attention sur le fait que les entreprises mécènes répondent dans des domaines qui les intéressent et qui intéressent leur personnel.

Reprenant les souhaits de Paul, Jacques Aubert considère qu'avant la réalisation d'ouvrages et spécialement d'un pont tel que celui qui est prévu sur la Mandalo, il est indispensable de réaliser des études hydrographiques et géologiques.

- **L'avenir du projet ASA**

Jacques Landriot s'interroge pour savoir comment seront trouvés les moyens de faire fonctionner une association qui continue de grandir dans la ZMA en intégrant de nouvelles promotions tout en ayant soin de faire leur place aux jeunes de la deuxième génération. Frère Jacques lui répond que l'ASA a l'expertise, que le pays se développe, que des terres ont été promises à l'ASA et qu'il faut les occuper avant qu'elles soient utilisées par d'autres qui s'y installent. Il faut avoir de l'audace comme l'ASA en a toujours eu.

Pierre Chalvidan considère qu'il ne faut pas trancher entre la poursuite ou l'arrêt du développement de l'ASA, il faut trouver un équilibre, avancer avec précaution.

Daniel Hibon pense que la communication sur les besoins de l'ASA doit être permanente avec le réseau.

Michèle Rakotomanga répond que le message a bien été entendu par l'ASA, que des projets vont être élaborés et seront présentés à ASA France.

➤ **Les finances**

Jocelyne Bridenne s'interroge sur le devenir du Groupe de travail « Financement » auquel ASEA Normandie continuera à participer. Paul Malartre constate que pour des raisons diverses, le groupe créé l'an passé sur ce thème n'a pas fonctionné. Le bureau est décidé à le relancer avec les volontaires pour passer en revue les voies et moyens d'augmenter la collecte des dons et les financements d'entreprises. Comment augmenter le nombre d'associations pour mieux drainer le territoire ? Comment utiliser les moyens modernes de communication pour trouver des fonds ? Quelle place pour le « crowdfunding » déjà employé par ASAParisMada ?...

Martine Pélier précise ce qu'est le « crowdfunding » qui permet de financer beaucoup de projets par l'appel à des réseaux de proximité. Véronique Douillet signale qu'un représentant d'ASAM Provence peut travailler dans le groupe « Financement ».

Frère Jacques confirme qu'il faut se donner les moyens de nos ambitions et de ce que coûtent nos ambitions.

➤ **Intranet/Extranet**

Benoit Pélier considère que les échanges entre les associations doivent être développés et souhaite qu'un volet « intranet » soit ajouté au site. Annie Guinard, notre webmaster, est un peu dubitative sur l'intranet. Cependant, Jacques Landriot –qui la remercie de son remarquable travail- lui indique que ce dispositif est très utile à côté des informations publiques sur le site.

Christian Rodolausse recommande l'utilisation de Skype et considère que chaque association devrait avoir un membre qui se consacrerait à ce thème.

➤ **Voyages solidaires**

ASAM Aquitaine et ASAParisMada souhaitent que le point soit fait sur ce sujet.

Annette Chantepie attire l'attention sur le laxisme de certains sur les reçus fiscaux après abandon des frais de voyage. Ce dispositif doit être réservé aux personnes chargées d'une mission comme cela est prévu dans une délibération prise en assemblée générale en 2013.

Léonce Wing Kong rappelle que les « voyages solidaires » constituent une AGR (activité génératrice de revenus) pour l'ASA. Des prix sont fixés pour les voyageurs et des réductions sont accordées aux personnes qui travaillent sur place et rendent des services à l'ASA. Mais le principe, réaffirmé par Michèle Rakotomanga est que les « voyages solidaires » sont une AGR donc il faut payer.

Pierre Chalvidan estime que le vocable « voyages solidaires » est inapproprié et qu'on devrait parler de « voyages découverte » pour les personnes qui viennent visiter l'ASA et la ZMA, le terme « voyages solidaires » étant réservé aux voyageurs remplissant une mission en accord avec ASA France ou une autre association qui rédige une lettre de mission.

En conclusion de ce chapitre, Paul rappelle que l'an passé, l'assemblée générale avait entendu une communication de Monique Rey sur ce sujet et qu'un document avait été arrêté. Ce texte sera de nouveau diffusé.

Sur la qualification de « Mission » Paul souhaite, comme Annette Chantepie, une grande prudence.

- **Conclusion**

Paul souligne les points à suivre d'ici la prochaine assemblée générale

- Consolidation du principe d'une marge de manœuvre financière
- Mise en route d'une dynamique de recherche de fonds par le maillage territorial
- Comment améliorer l'information sur les besoins de l'ASA, comment améliorer la communication entre les associations du réseau, comment mieux se faire connaître à l'extérieur
- Mise au point du règlement intérieur après la modification des statuts et avant le renouvellement du bureau de juin 2016.

Paul remercie tous les participants. Il remercie particulièrement les représentants de l'ASA, se réjouit de voir qu'un binôme se met en place à la présidence pour préparer la succession et remercie Michèle Rakotomanga de s'être adaptée aussi vite.

Les Rencontres 2016 auront lieu les 10 et 11 juin à Lyon

Les participants aux Rencontres 2015

Les Associations

ADAMA	Pierre Chalvidan
	Dominique Chalvidan
	Françoise Flot
AIDASA	Jacques Landriot
	Michel Jérôme
ASAM Aquitaine	Christian Rodolause
ASAM Colmar	Annick Clermont
ASAM Dourdan	Jacques Aubert
	Meryem Aubert
	M-Françoise Rakotoanosy
ASAM Drôme Provenç	Henri Balsan
ASAM Evenos	Michel Girault
	Agnès Girault
	Annie Guinard
	Geneviève Briançon
ASAM Franche Comté	Patricia Gillard
ASAM Loire-Océan	Joseph Brunellière
	Michel Voisin
ASAM Mts du Lyonnais	Jean Claude Clavel
	Brigitte Clavel
	Marie Françoise Chambeyron
ASAM Nimes	Françoise Bourguet
	Pierre Edouard Ponson
	Hélène Laffilhe
	Joseph Laffilhe
ASAM Provence	Véronique Douillet
ASAM des Savoie	Daniel Hibon
ASA ParisMada	Benoit Pélier
	Martine Pélier
	Rajaoarisoa Lala Haingo
	Rabenjamina Lysan-Marc
ASEA Normandie	Jocelyne Bridenne
	Sylvaine Cheval
Casa Tana	Bernadette Fillion
	Jean Paul Fillion
	Alain Bertin
	Marie-Claire Veyre
CMM	Annette Chantepie
	Myriam Germonneau

L'ASA et le Bureau d'ASA France

ASA	
	Frère Jacques Tronchon président
	Michèle Rakotomanga secrétaire générale
	Jeanne Ratsirahonana administratrice
	Léonce Wing Kong Directeur
Bureau ASA France	
	Paul Malartre président
	Pierre Chalvidan vice président
	Maryse Mathieu présidente d'honneur
	Jean Guinard trésorier
	Jean Michel Pont trésorier adjoint
	Claude Fillion
	Bernadette Durand
	Monique Rey
	Jean Louis Courbon secrétaire